

Qui peut en bénéficier ?

Éleveurs adhérents d'un groupement ou collectif pastoral

Associations

Collectivités locales

Chambres consulaires

Etablissements publics

...

Contacts

Christelle HARMEGNIES
06.73.17.35.77
c.harmegnies@ccdb26.fr

Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux
8 rue Garde de Dieu
26 220 Dieulefit
04.75.46.43.48
<https://www.ccdb26.fr/>

Virginie BRUNEL
06 33 20 33 80
virginie.brunel@montelimar-agglo.fr

Montélimar Agglomération
Maison de l'Agriculture
135, chemin du bec de jus
Cléon d'Andran
<https://www.montelimar-agglo.fr/>

ADEM Drôme
(Association Départementale Economie Montagnarde)
04.75.22.20.39
accueil@adem-drome.fr

200 avenue de la Clairette
26 150 DIE
<https://www.adem-drome.fr/>

Plan Pastoral Territorial



**La Communauté de Communes
Dieulefit Bourdeaux**

Montélimar-Agglomération

**soutiennent et accompagnent
vos projets**

Connaissance du pastoralisme drômois

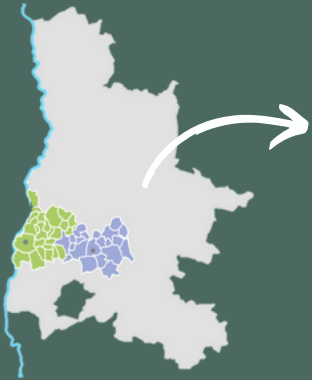
Appui au regroupement des éleveurs

Cohabitation des usages en espace pastoral

Reconquête de terres à l'abandon

Amélioration des zones de parcours

Le pastoralisme sur le Bassin de Montélimar



La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux et Montélimar-Agglomération coopèrent au sein d'un Plan Pastoral Territorial.

Ce secteur présente une diversité de milieu, entre montagnes et plaines. Par conséquent, l'organisation des activités pastorales est très hétérogène. Le plan prévoit d'accompagner les projets de reconquête pastorale des zones abandonnées ou à enjeux spécifiques : zone forestière, berges de cours d'eau ...

Soutien des partenaires

Le Plan Pastoral Territorial Bassin de Montélimar est soutenu par l'accompagnement technique du service pastoral de la Drôme (ADEM) et l'intervention des financeurs : Région Auvergne Rhône Alpes, Département, Europe (FEADER)

Partenaire technique :

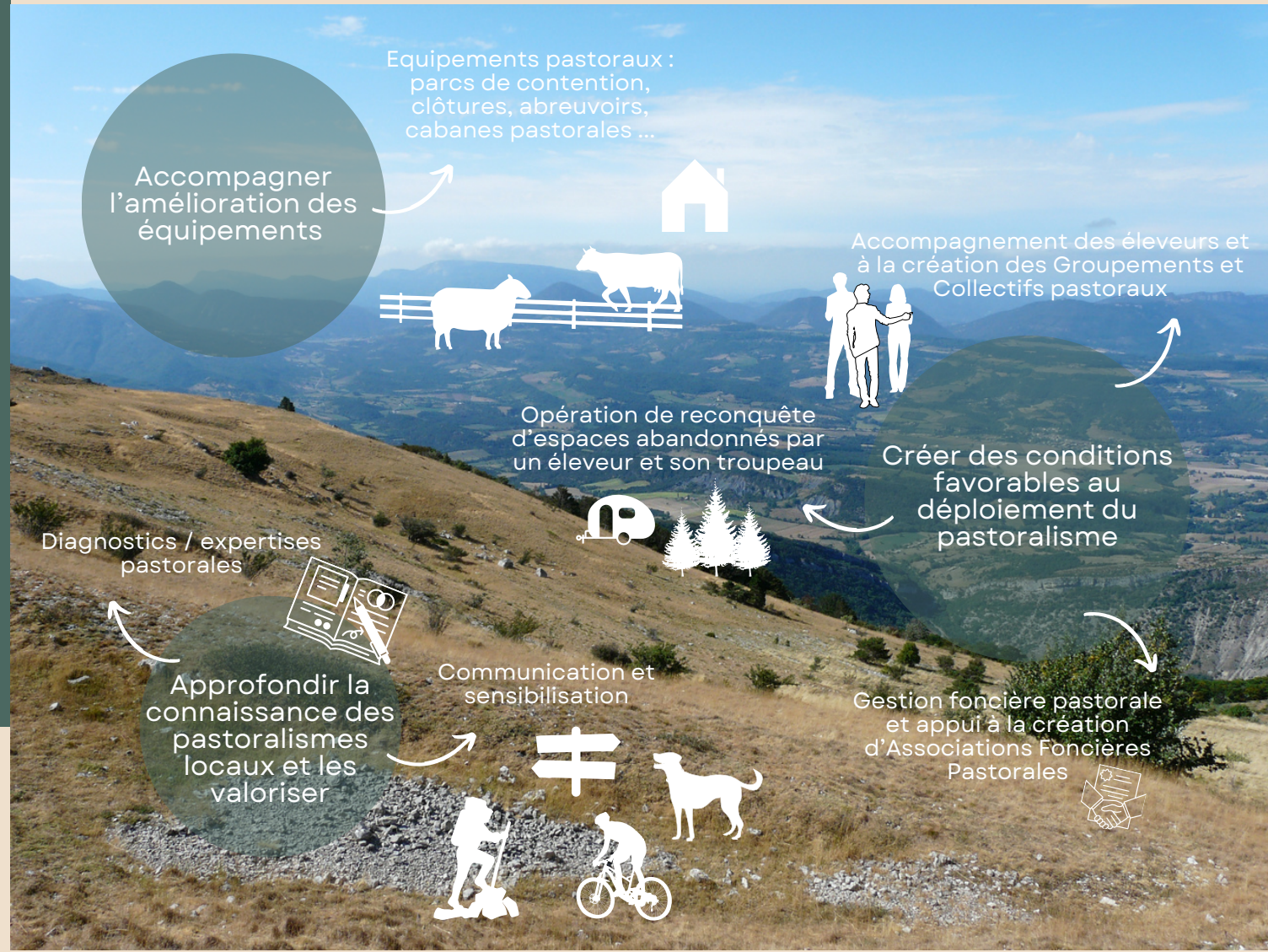
Soutenu financièrement par :



Une politique régionale pour la mise en valeur des espaces pastoraux

Le Plan Pastoral Territorial (PPT) est un contrat de 5 ans porté par un territoire (intercommunalités, syndicats de communes, ...) en vue de définir ses priorités en matière d'aménagement pastoral. Il est issu d'une politique de la Région Auvergne Rhône-Alpes en faveur de la mise en valeur des espaces pastoraux.

Cette démarche est l'occasion d'avoir une vision d'ensemble des besoins pastoraux du Bassin de Montélimar (48 communes dont 20 en zone de montagne), territoire aux traditions pastorales marquées s'étendant des contreforts du Diois à la vallée du Rhône.



Partenaire technique :

Soutenu financièrement par :

